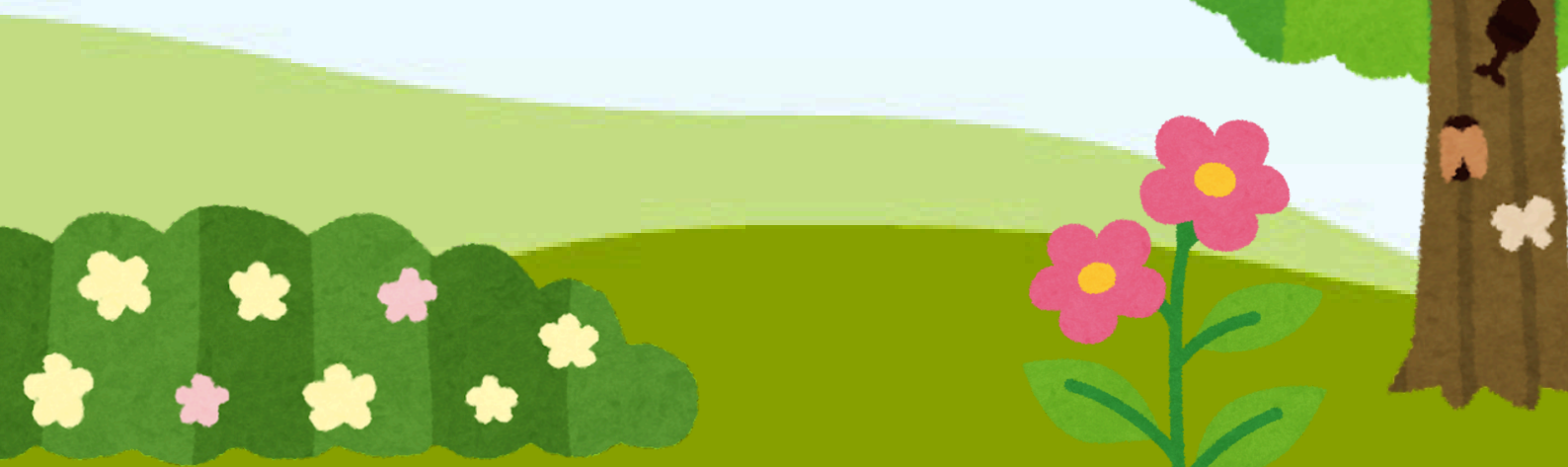




Projet de vie

Crèche de Leuze



Rue de la Poste 31
5310 LEUZE

BIENVENUE



Nous vous souhaitons la bienvenue à vous, votre enfant et votre famille au sein de notre crèche IMAJE « Les Pitchounets » de Leuze.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir chaque enfant dans les meilleures conditions, prendre soin de lui, veiller à son bien-être et à son développement.

Nous souhaitons que vous, parents, deveniez nos partenaires dans une relation constructive autour du bien-être de votre enfant.

Nous vous invitons à découvrir notre « Projet de Vie » :

Il précise nos modalités de fonctionnement. Il est aussi le reflet du travail que nous opérons au quotidien, des lignes de conduite que nous suivons, de ce qui fait sens pour nous, de notre volonté de rechercher continuellement toutes les conditions pour un accueil de qualité.

QUI SOMMES-NOUS ?

« Les Pitchounets » est une crèche de l'intercommunale IMAJE, agréée par l'ONE pour une capacité de 42 places. Nous accueillons des enfants âgés de 0 à 3 ans, du lundi au vendredi, de 7h00 à 18h30.



La participation financière demandée aux parents est établie suivant les barèmes fixés par l'ONE, en fonction des ressources du ménage.

L'accueil de l'enfant se fait dans le respect des convictions idéologiques, philosophiques ou religieuses de ses parents, sans distinction de nationalité, de croyance ou d'orientation sexuelle.

Les enfants sont accueillis par une équipe de puéricultrices diplômées dont le rôle premier est d'accompagner chaque enfant tout au long de la journée, dans le respect de ses besoins et de celui du groupe, dans le soutien de ses différentes acquisitions.

Notre structure est organisée en deux plateaux :

- Le plateau du haut accueille les enfants de 3 à +/- 17 mois en deux sections horizontales (3-10 mois et 11-17 mois)
- Le plateau du bas accueille les enfants de 18 à 36 mois en 3 sections verticales

5 à 6 puéricultrices assurent par plateau l'encadrement des enfants.



Valeurs IMAJE

La CONFIANCE

naît du lien (les tout premiers liens sont les liens avec les parents, les proches, les puéricultrices, les accueillantes). Mais sa véritable force réside dans le fait que, même si elle demeure à tout jamais fragile, elle engendre aussi toujours du lien.

La BIENVEILLANCE

c'est une intention positive combinée à une manière douce et respectueuse d'agir. La personne bienveillante est dans une attitude active, fait des efforts, apporte quelque chose de positif à l'autre. La bienveillance demande une certaine disposition d'esprit consciente. On peut choisir de devenir bienveillant.

Le RESPECT

est le sentiment de considération envers quelqu'un, et qui porte à le traiter avec des égards particuliers. C'est faire attention à ce qu'il peut ressentir, c'est accepter ses différences, même si cela fait peur, même si on ne l'aime pas, même si on n'est pas d'accord avec lui ou avec ses comportements ou idées. Notamment le respect des différents besoins (d'ordre physiologique, affectif, moteur, cognitif, ...), « des rythmes » de chaque enfant, (sommeil, repas, développement...), de son identité, de ses émotions, de ses choix... Respecter le lien parent-enfant : nous sommes des professionnels de la Petite Enfance, mais vous rester l'expert de votre enfant.

Le PLAISIR

est de courte durée, le bonheur perdure. Le Plaisir est viscéral, le Bonheur est spirituel. Le Plaisir, c'est l'immédiat, c'est prendre. Le Bonheur, c'est en donnant, en s'émerveillant. Dans notre accueil, nous veillons à offrir aux enfants des plaisirs simples au quotidien – dans les découvertes, les jeux, les repas, les relations et les moments partagés – tout en favorisant surtout un climat sécurisant, chaleureux et respectueux, propice à un sentiment de bien-être durable et à un développement harmonieux.

La SECURITE

La sécurité physique et affective définit la base du bien-être : la première protège l'intégrité corporelle (environnement sûr, santé), tandis que la seconde garantit une stabilité émotionnelle via des figures d'attachement. Ensemble, elles permettent l'exploration, la confiance en soi et l'épanouissement.

Deux personnes sont chargées de l'intendance, réceptionnent les repas et les préparent. Elles assurent également le nettoyage des locaux.

Disponibles et à l'écoute des parents, la direction et la travailleuse psychomédico-social (TPMS) sont garantes du bien-être et de l'épanouissement de l'enfant au sein de la crèche.

La direction est chargée de la gestion administrative, logistique et d'équipe. Elle veille au respect du cadre. Elle accompagne le changement et a une mission globale de coordination. La TPMS est chargée de la gestion administrative en lien avec la santé, l'hygiène et l'alimentation. Elle a des missions d'observation et d'accompagnement d'équipe et des enfants sur le terrain.

Toutes deux participent également à la vie quotidienne avec les enfants.



Directrice
Donatienne GERARD
0476/98.02.06



TPMS
Aline MERTENS
0473/52.73.78

S'ils rencontrent une difficulté, les parents sont invités à contacter la direction de la crèche qui prendra le temps de les écouter et, si nécessaire, de les rencontrer.

Il est également possible pour les parents de prendre contact avec notre directrice de secteur :

- Madame DENIS Déborah au 0471/66. 44. 60

Ou avec la direction d'IMAJE assurée de manière conjointe par :

- Madame GEORGERY, Secrétaire Général f.f. (081/40.91.63),
- Madame COURTOY, Directrice pédagogique (081/40.91.66)

Le siège administratif de notre intercommunale se situe rue Albert 1er, n°9 à 5380 Noville-les-Bois (FERNELMONT).

LES PRINCIPES QUI ANIMENT NOTRE TRAVAIL AU QUOTIDIEN



Le premier principe qui fonde le travail des puéricultrices est **LA CONTINUITÉ** dans les actes posés. La continuité est d'offrir de la stabilité et de la constance au tout-petit. Ce qui est bien connu de lui le sécurise et le rassure.

Dans ce contexte, une rencontre collective est proposée aux parents des enfants d'un même groupe avant l'entrée effective de leur enfant à la crèche.

Cette rencontre a pour objectif de rendre l'inconnu un peu plus connu.

En présence de la puéricultrice référente, de la directrice, et de la TPMS, un temps d'échange et de rencontre est proposé autour de la préparation à l'entrée en crèche et de la familiarisation.

L'objectif étant de faciliter cette transition maison-crèche.



De manière à réduire le nombre de personnes auxquelles doit se familiariser le tout-petit, une puéricultrice référente est attirée pour un groupe de 7-8 enfants.

Celle-ci porte une attention particulière à l'enfant et est l'interlocuteur privilégié des parents.

Cette dernière suit l'enfant dans son quotidien à la crèche. Cela lui permet de bien connaître ses habitudes, ses besoins, son rythme et de l'accompagner dans son développement.

La puéricultrice référente accueille un groupe de 7 à 8 enfants de \pm même âge. Le groupe se constitue donc progressivement dans la section des bébés et cheminera ensemble tout au long des deux années passées à la crèche. La puéricultrice référente accompagne son groupe jusqu'au départ des enfants à l'école.



Nous portons également une attention particulière à la continuité des pratiques au sein du personnel encadrant. Une harmonisation des pratiques est réfléchie afin que les mêmes gestes soient envisagés d'une personne à l'autre.

En tant que parents, vous serez amenés à côtoyer et échanger avec toutes les puéricultrices lors des accueils et des retours. N'ayez crainte de partager les informations concernant votre enfant à la puéricultrice présente même si vous la connaissez un peu moins. Outre les transmissions orales, nous disposons d'une « feuille de jour » électronique (accessible aux parents après le départ de l'enfant) et d'un cahier de communication. Deux outils importants qui nous permettent de faire circuler l'information.

Un deuxième principe : LA LIBERTE DANS SES ACTIVITES MOTRICES

La liberté de mouvement est un principe fondamental pour nous. Elle consiste à respecter le rythme de développement moteur de chaque enfant et de ne pas le mettre dans une position qu'il n'a pas acquise par lui-même. La liberté de mouvement assoit sa confiance en lui et son estime de lui.

Les espaces sont aménagés de façon à ce que l'enfant puisse expérimenter, explorer et développer sa motricité en douceur, à son rythme.

En étant d'abord sur le dos, en le laissant se retourner progressivement, à faire plus tard quelques essais de ramping (à reculons avant d'avancer...), en allant chercher les objets qui l'intéressent, à se mettre sur les genoux, à quatre pattes, et puis, à s'asseoir tout seul.

Et ce n'est qu'à ce moment que les puéricultrices mettront l'enfant en position assise car il saura alors toujours se remettre en action et rester libre de ses mouvements et déplacements.

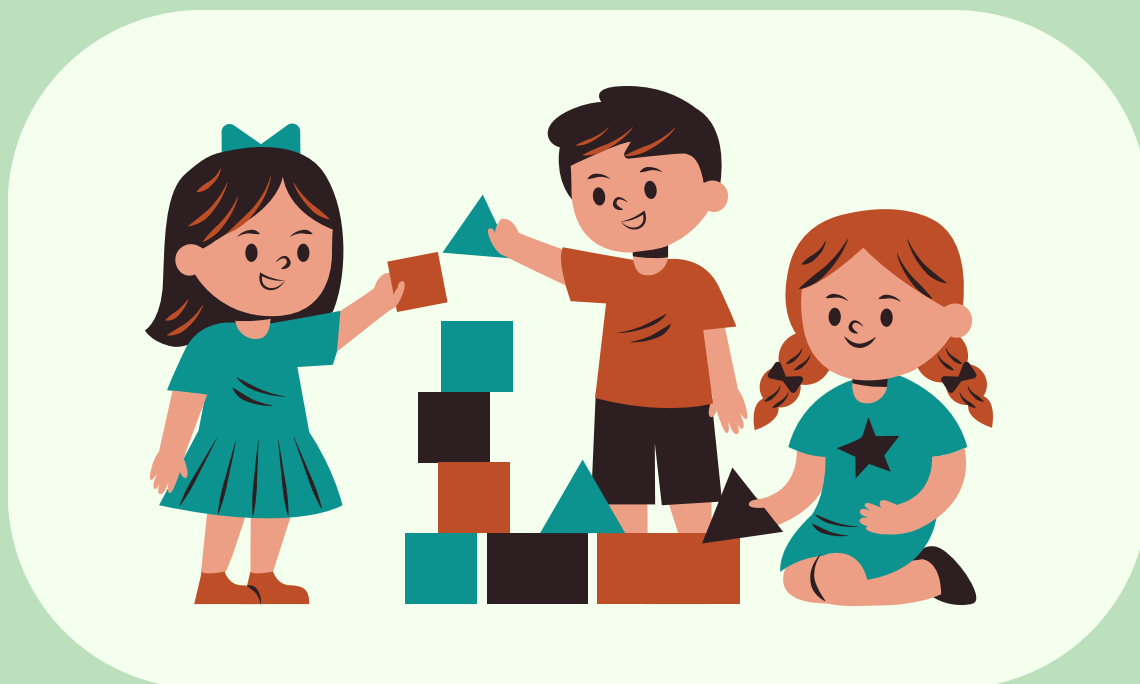


Un autre principe important est **LE DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE** chez l'enfant.

Très tôt, nous privilégions la place active de l'enfant, par exemple, en lui laissant la possibilité de gérer ses interactions, en lui permettant de se mouvoir, de circuler selon son gré, de rejoindre la fenêtre ou l'espace de psychomotricité s'il en a envie. L'autonomie dans l'habillage, le self-service, l'accessibilité au bavoir lors des temps de repas ainsi que l'utilisation d'un escalier amovible pour accéder à l'espace change sont d'autres initiatives allant dans le sens du développement de leur autonomie.

Le rôle des puéricultrices est de permettre à l'enfant de faire par lui-même plutôt que de lui faire faire des choses. Elles sont assises au sol et ce, afin que l'enfant qui se déplace puisse venir vers elles et repartir facilement. Les gestes posés au quotidien, bien que spontanés et naturels, s'appuient sur cette réflexion.

La communication verbale et gestuelle est importante. Tous les contacts se veulent attentionnés et respectueux. Les puéricultrices racontent à l'enfant ce qui se passe pour lui et autour de lui. Elles l'encouragent et le félicitent à chaque nouvelle étape.



Lorsque l'enfant est en insécurité, elles veillent à être assises à côté de lui ou à le prendre dans leurs bras pour le réconforter. Elles lui parlent, le rassurent, verbalisent ses émotions, lui permettant ainsi de comprendre ce qu'il ressent et de le rassurer sur ses propres capacités à surmonter une difficulté.

Un peu comme un phare, les puéricultrices essaient que leur présence éclaire le jeu de l'enfant. Elles portent intérêt à ce qu'il découvre ou invente, à ce qu'il teste. Elles veillent à garder une « juste distance », celle qui laisse l'initiative à l'enfant d'inventer son jeu, tout en restant disponible pour lui, tout en soutenant ce qu'il fait par le regard, la posture, les mimiques et la parole.



Elles accompagnent l'enfant dans son développement, lui permettant de se construire dans un environnement bienveillant. Elles mettent en place un environnement où il pourra grandir, se nommer, se définir, être en relation avec les autres au sein du milieu d'accueil...

Une petite précision pour éviter tout malentendu : la crèche n'a pas l'ambition d'apprendre à votre enfant des contenus et des compétences. Nous laissons à l'école le soin de lui apprendre à écrire et à dessiner. La crèche est une porte ouverte sur une multitude de découvertes mais en aucun cas sur des processus d'apprentissages.

Ces éléments fondent et animent le travail de l'équipe au quotidien.

Des réunions régulières permettent d'échanger sur la vie de la crèche, de préparer l'entrée ou le départ des enfants, le passage de section, d'aborder la réalité de chaque enfant, de discuter des problématiques rencontrées et de réfléchir à leur résolution, de débattre du « Projet de Vie », de sa mise en pratique et des ajustements à y apporter.

Le personnel bénéficie de possibilités de formations individuelles (large éventail de formations via l'ONE), d'une formation à la réanimation et de deux journées pédagogiques par an qui permettent de poursuivre la réflexion collectivement sur l'amélioration de nos pratiques.



CINQ SECTIONS

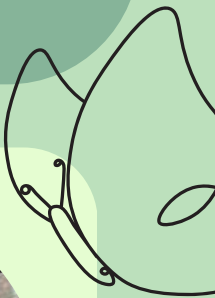
La crèche s'organise en cinq sections. Deux en haut et trois en bas.

Chacune des sections vise à répondre aux besoins spécifiques en lien avec l'âge des enfants.

Les enfants changent de section en groupe et accompagnés de leur référente.

La descente sur le plateau du bas est envisagée en fonction de l'âge, du développement psychomoteur, du degré d'autonomie et d'évolution globale des enfants.

Chaque descente est anticipée, organisée afin que celle-ci se passe tout en douceur. Elle démarre par une visite avec les parents en présence des enfants et est suivie par 2 semaines de familiarisation.



PLATEAU DU HAUT

L'espace des bébés :





Les bébés, âgés entre 2 et 9 mois, sont déposés au sol sur des tapis de manière à les laisser libres de leurs mouvements. Des décorations sont installées au plafond et leur permettent des explorations visuelles.

Nous encourageons l'éveil à des sensations tactiles et sonores différentes. Les jeux proposés varient (mous, en tissu, durs, en bois, en plastique, ...).

L'espace de jeux est bien délimité pour que les tout-petits puissent se sentir plus en sécurité.

La puéricultrice prête une attention particulière à la place qu'elle occupe en section. Elle se positionne de façon à être visible de tous.

Le doudou et la tétine sont disponibles tout au long de la journée.

Des relax sont disponibles mais, pour privilégier la liberté de mouvements, sont principalement utilisés pour les temps de repas et/ou de digestion des enfants



L'espace des bébés-moyens :



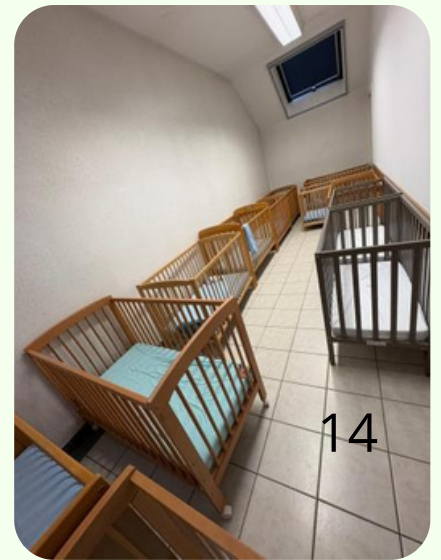
Les enfants accueillis dans cet espace sont âgés de +/- 10 à 18 mois.

À ce stade, les enfants développent leurs capacités motrices. Ils ont un besoin accru de se mouvoir, d'escalader, de grimper et de faire de nouvelles expériences. Ils prennent conscience des limites tout en étant avides de découvrir leur environnement. Un espace varié est proposé où ils peuvent circuler à l'aise pieds nus, ce qui leur permet une meilleure préhension au sol.

Des tapis de sol, des matelas d'épaisseurs différentes, une cabane sous la table, des coussins, des miroirs, des contenants, des blocs de psychomotricité, des bouteilles sensorielles, ...

Les jeux évoluent : jeux à tirer, à pousser, jeux d'encastrement, instruments de musique, gros blocs à empiler, ...

Un environnement riche, gai à découvrir et explorer...



Le plateau du bas

Les enfants accueillis sur ce plateau sont âgés de +/- 18 à 36 mois.

Ils y découvrent une organisation, un espace et des jeux adaptés à leur développement. Pas à pas, ils apprendront à avoir des journées plus rythmées, à manger sur des petites chaises, à table avec les copains, à manipuler la cuillère et le gobelet.

Progressivement, le repas en individuel fait place aux repas collectifs. Le self-service sera également mis en place, toujours dans un souci d'autonomie.

Une soupe est proposée aux enfants qui le souhaitent vers 9h.

Le dîner est proposé à 11h et le goûter à 15h.

Chaque section est composée d'espaces permanents, (coin dinette-poupées, coin voitures-garages, coin doux, espace psychomoteur) et dispose d'un espace repas, un espace repos ainsi qu'un espace change. Elle dispose aussi d'un accès direct à l'extérieur.

Ce dernier permet de jouer dehors, de découvrir la nature. Nous sortons dès que c'est possible. En fonction de la météo, les vêtements sont adaptés :

- En hiver, bottes, combinaison de pluie, veste chaude, bonnet, gants.
- En été, chapeau et crème solaire (crème solaire à mettre avant l'arrivée à la crèche).

Pour la sieste, le hamac fait place au lit à barreaux (surveillance de la sieste par un adulte en permanence).

Danser, faire une ronde, taper dans les mains, profiter de jeux d'eau quand il fait chaud, peindre, manipuler de la pâte à sel, de la plasticine, des puzzles... en petits groupes. Une petite bibliothèque est mise à disposition. C'est le plein de découvertes !

Pendant les moments de jeux, les doudous et/ou les tétines sont disponibles selon le désir de l'enfant.



La section JAUNE

1 groupe de 7 enfants

Ouverte tous les jours de 8h30 à 16h

Espace coins permanents



Espace repas



Espace Repos Bleu-Jaune





Espace change



Espace jardin

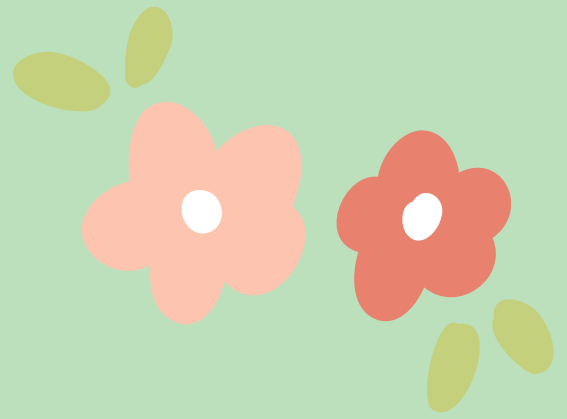


La section BLEUE

2 groupes de 7 enfants

Ouverte tous les jours de 7h00 à 18h30

Espace coins permanents



Espace repas



Espace repos



Espace change



Espace extérieur



15



21



La section VERTE

2 groupes de 7 enfants
Ouverte tous les jours de 8h à 17h

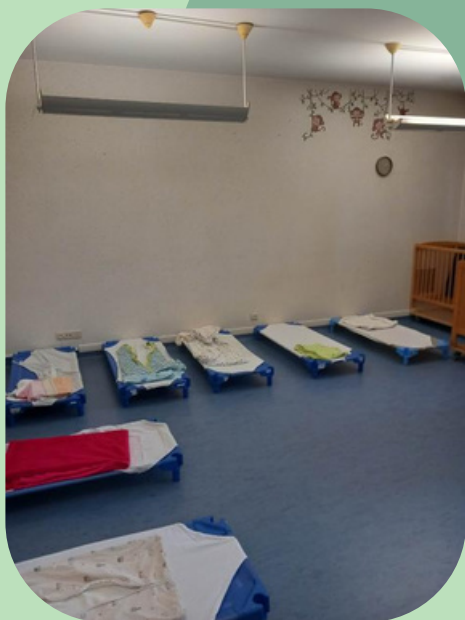
Espace coins permanents



Espace repas



Espace repos



Espace change



Espace extérieur



Les activités didactiques



Les jeux et les activités sont diversifiés : poupées, déguisements, caisses, camions, plasticine, peinture, puzzle, collages... Autant de propositions faites en fonction de l'intérêt des enfants. Il n'y a pas de bricolage en tant que tel (pas de cadeau pour la fête des mères et des pères) mais de la découverte de matières, de «techniques» (peinture aux doigts, avec des bouchons, des éponges...). L'objectif étant l'expérimentation, la découverte et l'amusement.

Les promenades sur le ravel



Fréquemment, les enfants partent à la découverte de la nature en réalisant de petites promenades sur le ravel. Ils y découvrent la flore mais aussi les animaux (poules, moutons et autres animaux du voisinage, ...) Deux chariots sont à notre disposition pour permettre aux non marcheurs de participer à l'expérience.

La cabane à livres



A la crèche, il y a des livres...

Parce que lire, c'est rêver, c'est partager, c'est avoir du plaisir. Et c'est un formidable vecteur d'apprentissage du langage



La « cabane à livres », c'est un écrin dédié aux livres et à l'imaginaire. Nous en comptons deux à la crèche, dans les coins doux des sections verte et bleue. Une bibliothèque est à disposition dans la section jaune. Des livres sont soit lus, soit mis à disposition des enfants.

Les livres ainsi mis à disposition sont de seconde main ; l'enfant peut dès lors les manipuler à sa guise, les sentir, les toucher, les mordiller, tourner les pages, montrer du doigt, nommer, identifier et... progressivement, apprendre à respecter ces objets si particuliers.

Une collaboration est également créée avec une mamy conteuse et avec la bibliothèque provinciale de Namur (via un dépôt de livres)

L'ENTREE EN CRECHE : UN ACCUEIL INDIVIDUALISE



Quel que soit son âge, l'arrivée d'un enfant au sein du milieu d'accueil se prépare.

Au moment de l'accueil à la crèche, les parents sont invités à compléter un livret intitulé «A mon rythme, à la crèche» qui inventorie le type de repas consommé, ses habitudes alimentaires, ses rythmes, ses activités d'éveils préférés.

Il s'agit pour les puéricultrices d'un outil précieux pour apprendre à le connaître.

En prélude à l'entrée en crèche, nous organisons un temps d'apprivoisement... Ce qui est appelé couramment la familiarisation !



La période de familiarisation est importante car c'est l'occasion pour l'enfant de se familiariser en douceur avec son nouveau milieu d'accueil et de créer des liens avec la (les) puéricultrice(s) qui va (vont) l'accompagner et ce, en présence de ses parents.

Qu'est-ce que signifie « apprivoiser » ?

C'est une chose trop oubliée, dit le renard.

Ça signifie « créer des liens... »

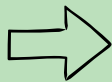
Extrait - « Le Petit Prince », Antoine de Saint-Exupéry

Cela permet à ses parents de livrer leurs questions, leurs attentes et leurs craintes inhérentes au fait de confier leur enfant à d'autres personnes. Cela leur permet également de se faire une idée de la vie en collectivité, de connaître l'équipe qui va s'occuper de leur enfant, de transmettre les informations pertinentes le concernant et de laisser une place symbolique de sa présence au sein du milieu d'accueil.

Les parents apportent les objets personnels de l'enfant (langes, doudou, tétine, vêtements de rechange, biberon, lait, pommade pour le siège, antipyrétique), le tout inscrit avec le prénom de l'enfant.

La période de familiarisation s'étale sur deux semaines consécutives (quel que soit le contrat horaire de l'enfant), avec des temps de présence du (des) parent(s) la première semaine et des temps de présence en crèche de plus en plus long la deuxième semaine. S'ajoutent progressivement des temps de sieste, de repas... pour arriver à l'horaire prévu suivant le contrat horaire.

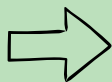
SEMAINE 1 :



LUNDI 13h30-14h30 avec 1 ou 2 parents si souhaité

MARDI-VENDREDI 13h30-14h30 avec 1 parent

SEMAINE 2 :



LUNDI 9h30-11h (seul)

MARDI 9h30-12h00

MERCREDI 9h00-14h00

JEUDI 9h00-14h00

VENDREDI 9h00-16h00



1 jour d'absence = 1 jour de familiarisation reporté
Ce planning est ajustable au regard de l'état émotionnel de l'enfant.

La première séance de familiarisation est orientée autour du livret "A mon rythme à la crèche". Les habitudes sont passées en revue.



La deuxième et troisième séance s'articulent autour des soins donnés à l'enfant (repas, change et mise au lit). En présence de la référente, le parent est invité à changer son enfant, lui donner à manger et à l'endormir. Ainsi, la référente peut observer les pratiques mises en place par le parent.



Lors des 2 séances suivantes, le parent est présent et les rôles sont progressivement inversés. Le même principe est mis en place concernant le repas, le change et la mise au lit.

La semaine suivante, l'enfant vient seul découvrir et se familiariser à son nouvel environnement. Ses temps de présence s'allongent progressivement.

Un processus de familiarisation sera également envisagé lorsque l'enfant revient de plus de 5 semaines d'absence et ce, afin de lui permettre de reprendre un rythme en douceur. La formule envisagée sera de 2 demi-jours et 1 jour de maximum 6 heures.



POUR UNE CRECHE ACCUEILLANTE ET SECURISANTE

Dans le cadre de notre projet de vie, nous invitons chaque famille à apporter un petit **album photo en tissu**, adapté aux tout-petits contenant des images de l'enfant avec les membres de sa famille et des moments de vie significatifs.

Cet objet personnel accompagne l'enfant au quotidien et constitue un repère affectif rassurant, notamment lors des temps de séparation.

Un cahier de vie est mis en place par chaque enfant afin de valoriser son quotidien à la crèche et de renforcer le lien avec sa famille. L'équipe y consigne régulièrement des photos, des observations et des moments significatifs vécus par l'enfant (activités, découvertes, progrès, ...)

Il est rendu toutes les 6-8 semaines.

Les parents sont invités s'ils le souhaitent à alimenter ce cahier dans un esprit de partage.

Un mur des familles est installé dans chacune des sections du bas. Chaque enfant y est représenté avec sa famille et ses proches.



LES REPAS

L'alimentation est un point essentiel sur lequel nous apportons une attention particulière.

Tous les repas sont fournis par la crèche, à l'exception de l'alimentation lactée.

En cas d'alimentation lactée, les parents fournissent le lait.

- Le lait maternel est le bienvenu, surgelés ou frais, dans un récipient nominé et daté, tout en respectant la chaîne du froid.
- La boîte de lait infantile fermée (non entamée) sera fournie par les parents. Le jour de son ouverture (opercule ouvert en crèche), la date y est indiquée et la poudre de lait est utilisée suivant le délai de péremption indiqué sur la notice.

L'eau en bouteille est fournie avant 6 mois. Après, nous utilisons l'eau du robinet.

Les dîners sont confectionnés par une firme spécialisée "TCO" et préparés dans leur atelier "La cuisine des champs" situé à Fernlemont.

Ce sont des plats prêts à être consommés, frais, locaux et majoritairement issus de l'agriculture biologique.

Deux menus sont proposés :

- Menu "Bébés" : PDT + légumes + protéines cuits à l'eau ou vapeur.
- Menu "Grands" : Repas davantage diversifiés composés de légumes, protéines et de féculents (quinoa, riz, pâtes, blé). Les aliments sont présentés séparément.

Les menus sont affichés aux deux entrées de la crèche. Ils sont également disponibles sur le site d'IMAJE.

Les textures sont ajustés en fonction des besoins des enfants (mixés, écrasés, en morceaux).

Une cuillère à soupe d'huile est intégrée dans chaque repas (alternance entre l'huile de tournesol, d'olive, colza et du beurre).

Les goûters de type "panades" sont constitués de fruits cuits ou crus (pomme, poire, banane).

Les goûters pour les plus grands sont constitués de fruits en morceaux + féculents (tartine beurre) + produit laitier (2X/sem).

Sur le haut, les enfants reçoivent leur repas individuellement, dans les bras, dans un relax ou dans une petite chaise quand ils se mettent assis seuls.

Sur le bas, outre le moment de transition, ils se prennent de façon collective.

Un self-service est mis en place progressivement. De cette façon les enfants sont invités à se servir eux-mêmes dans les différents plats (toujours sous le regard bienveillant d'une puéricultrice). Ce mode de fonctionnement permet l'acquisition d'une plus grande autonomie. Ils sont sollicités à goûter à tout et peuvent se resservir si tel est leur désir.

En cas d'allergie(s) particulière(s) signalée(s) par un certificat médical, les parents sont invités à signer une décharge couvrant les mêmes dates que le certificat. Le repas est alors apporté par les parents via un bac réfrigéré.



A l'occasion des anniversaires et des départs à l'école, les familles sont invitées à participer à ces moments festifs en proposant des préparations à bases de fruits, adaptées aux jeunes enfants : brochettes de fruits frais, compotes, montages divers.

Il est également possible d'apporter des éléments de décoration pour rendre le moment plus festif encore.

Ces temps de partage favorisent la convivialité et la découverte de nouvelles saveurs.

Voici quelques exemples de créations réalisées.



LE DODO



Sur le plateau du haut

Nous disposons de trois espaces dortoirs.

L'enfant fait une (ou plusieurs) sieste(s) le matin et l'après-midi toujours en fonction de son rythme. La mise au lit a lieu dès que l'enfant manifeste des signes de fatigue, signal auquel les puéricultrices sont attentives.

Pendant les 4 premières semaines, les siestes se font en section dans un lit attitré. Par la suite, l'enfant rejoint une place fixe en dortoir. Les parents sont invités à apporter un sac de couchage, un doudou de petite taille et/ou une tétine (le tout, nominé au nom de l'enfant).

Les chambres sont équipées de babyphones ; un passage régulier dans les chambres permet également de s'assurer que tout se passe bien.

Nous n'interrompons pas la sieste de l'enfant.



Sur le plateau du bas

Deux espaces distincts sont réservés pour les siestes. L'un jouxte le local change de la section BLEUE et l'autre la section VERTE..

Les enfants de la section JAUNE rejoignent leurs copains de la section BLEUE pour se reposer en toute quiétude.

La sieste se déroule généralement après le diner, de 12h à 14h30.

En cours de matinée ou courant de l'après-midi, si l'enfant manifeste des besoins de sommeil, un temps de repos lui est proposé, dans un lit à barreau.

Les enfants dorment soit sur un hamac soit dans un lit à barreaux. Le choix est déterminé par l'âge (l'enfant doit avoir 18 mois pour dormir sur un hamac) et par la sensibilité de chaque enfant. De manière générale, le passage sur le hamac se passe très bien : l'enfant se sent grand, il devient plus autonome.

Les deux espaces siestes sont surveillés.

UN DISPOSITIF ECO-CRECHE: PROJET ACTE

Le dispositif "éco-crèche" pour les Milieux d'Accueil en Fédération-Wallonie Bruxelles représente une initiative novatrice portée par l'ONE. Ce projet a pour objectif de valoriser les efforts déjà réalisés par notre structure d'accueil en matière de durabilité et de protection de l'environnement. En effet, nous avons déjà mis en place des pratiques écoresponsables.

Dans ce cadre, nous avons pris la décision de mettre en place la vaisselle en verre, faïence et acier. Une mesure qui s'inscrit parfaitement dans notre volonté de réduire notre impact environnemental. En optant pour des matériaux plus respectueux de la santé des enfants et de notre planète, nous faisons un pas significatif vers une gestion plus durable de notre milieu d'accueil.

Les repas sont confectionnés par une firme spécialisée "TCO" et préparés dans leur atelier "La cuisine des champs" situé à Fernlemont. Ce sont des plats prêts à être consommés, frais, locaux et majoritairement issus de l'agriculture biologique.

Les gants de toilette et mouillettes sont privilégiés pour les changes ainsi que le savon PH neutre.

Ces différentes actions contribuent à la sécurité des enfants, mais également à la sensibilisation des familles et du personnel à l'importance des choix écologiques.

PLATEFORME « informatisée » ABcrèche

Depuis le 1er février 2024, une plateforme informatisée est accessible aux parents.

Les parents encodent eux-mêmes les absences éventuelles de leur enfant et les justificatifs d'absence via cet outil.

Ils ont également accès à un ensemble de documents comme les menus et les éphémérides.

Fin de journée, les parents peuvent avoir accès à un récapitulatif de la journée de leur enfant.

- Lui offrir quotidiennement les meilleures conditions d'accueil en termes de soins, de bien-être et de développement.
- Lui offrir un environnement familial et sécurisant, notamment grâce à une présence attentive et bienveillante, des réponses ajustées, stables et répétées à ses besoins..
- Être attentif au bon développement physique, psychologique, cognitif, affectif et social de chacun.

- Organiser la vie à la crèche par petits groupes de même âge pour permettre aux enfants d'être plus à l'aise et partager des expériences avec d'autres ayant les mêmes aspirations.
- Respecter les rythmes de chacun.
- Permettre à l'enfant de s'exprimer, d'apprendre à se connaître, à se nommer et être libre d'interagir avec les autres enfants du groupe en respectant certaines limites par rapport au groupe (la puéricultrice explique à l'enfant ce qui se passe quand il fait mal, quand il prend un jeu à un copain, quand il mord ...). L'établissement de limites claires et adaptées permet de sécuriser l'enfant.

- Encourager le désir de découverte en organisant des espaces de vie adaptés aux besoins des enfants, en mettant à leur disposition du matériel varié (jeux, matériel de psychomotricité), en leur donnant accès à des activités en extérieur et ce, en toute sécurité.
- Encourager et favoriser l'autonomie de l'enfant.
- Accompagner dans l'apprentissage de la propreté (quand il est prêt, selon la maturation de ses sphincters). Cet apprentissage à la propreté est initié à la maison. Nous suivrons le mouvement à la crèche en partenariat avec vous, les parents.

CONSTRUIRE ET CONSOLIDER UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC VOUS, LES PARENTS

En parcourant ce document, vous avez pu découvrir un peu la réalité de notre crèche. Au fil des pages, la relation avec les parents est omniprésente : de la période de familiarisation à la fin du séjour, de l'accueil du matin au retour du soir, des petits objets familiers aux informations utiles permettant une continuité entre la maison et la crèche.

Cette relation entre les parents et l'équipe est essentielle pour nous. La confiance, cela se construit au travers d'un dialogue et d'une écoute réciproque. L'équipe veille à informer le mieux possible les parents sur le vécu en crèche de leur enfant. De leur côté, les parents sont invités à informer les puéricultrices des évolutions dans la vie de leur enfant (introduction de la viande dans ses repas, acquisition de la propreté, vaccins,...) ou de changements qui peuvent avoir une influence sur son comportement.

Au-delà de ces échanges autour de l'enfant, nos relations sont régies par des aspects :

- médicaux : pas d'administration de médicament, même homéopathique, sans prescription médicale. Les parents sont régulièrement informés de l'état de santé de leur enfant et, en cas de température non réceptive à l'antipyrétique, seraient invités à le reprendre.
- administratifs : CM et congés (avant le 15ème jour du mois qui précède) à encoder via ABcrèche. Transmission des documents probants pour le calcul de la PFP (Participation Financière Parentale),
- et de sécurité : pas de collier ni de bijou, ni pince à cheveux. Nécessité de fournir une procuration certifiée conforme nous désignant les personnes autorisées à reprendre l'enfant. Nous vous invitons donc à prendre connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur pour obtenir de plus amples informations sur ces différents aspects.

Pour terminer nous vous rappelons que si votre enfant ne peut pas fréquenter la collectivité en raison d'une maladie, notre Intercommunale met également à votre disposition un service de garde d'enfants malades à domicile joignable au 0473/68 80 96



QUESTIONS RÉGULIÈREMENT POSÉES...

Comment introduire ma demande de place en crèche ?

Une seule démarche : introduire une demande via le formulaire disponible sur le site d'IMaje. En précisant vos coordonnées, la date de naissance prévue et la date d'accueil souhaitée ainsi que le nom de la (des) crèche(s) sollicitée(s), vous joignez une attestation confirmant la grossesse (trois mois révolus).

Si une place est disponible, vous recevez un mail d'acceptation, précisant la structure concernée,

la date d'entrée, les jours réservés, les coordonnées du travailleur médico-social (TMS) ainsi que l'existence de divers documents dont les parents doivent prendre connaissance (le règlement d'ordre intérieur, la circulaire PFP et le Projet de Vie) et une liste de documents à fournir pour le rendez-vous d'inscription.

La visite de la structure se fait sur rendez-vous avec le travailleur médico-social.

J'ai une place

Que dois je faire maintenant ???

4 démarches sont à prévoir :

1. Confirmer la naissance de votre enfant via l'envoi d'un mail à la direction : (donatienne.gerard@imaje-interco.be) qui précise la date de naissance, le nom et le prénom de votre enfant.

Cette démarche doit se faire dans le mois qui suit la naissance.

2. Participer à la rencontre collective
3. Participer à une rencontre individuelle avec la direction afin de procéder à la signature du contrat d'accueil.
4. Transmettre les documents financiers probants dans les deux mois qui suivent l'entrée.